



**Allocution de Madame Sandra Clark, Chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Dakar lors de la cérémonie de lancement de la Campagne nationale de planification familiale**

-----

**Hôtel King Fahd, le 6 septembre 2013**

Madame le Ministre de la Santé et de l'Action sociale,

Le représentante du Ministère de la Famille, de la Femme et de l'enfance,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Monsieur le Gouverneur de la Région de Dakar,

Monsieur le Représentant de l'UNFPA,

Madame la Représentante-résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé,

Mesdames, Messieurs les Représentants du Corps diplomatique et des Missions internationales,

Mesdames, Messieurs les Médecins Chefs de Région,

Madame, Monsieur, le Représentant de la Société civile et des Badienu Gox [ba-djeu-nu-goh],

Monsieur le Représentant des autorités religieuses,

Mesdames, Messieurs les Représentants de la presse,

Mesdames, Messieurs, chers invités.

Je voudrais tout d'abord vous transmettre mes salutations les plus chaleureuses et vous dire à quel point je suis honorée d'être présente à cette cérémonie qui marque ma première allocution publique depuis ma prise de fonction à l'ambassade des Etats-Unis à Dakar.

En tant que femme et mère de famille, soucieuse du bien-être des femmes et des familles sénégalaises pour des raisons à la fois personnelles et professionnelles, je suis particulièrement heureuse de prendre la parole lors de cette cérémonie portant sur la planification familiale.

Les statistiques montrent qu'au Sénégal cinq femmes meurent chaque jour en cours de grossesse ou lors de l'accouchement. Ces statistiques sont réellement dramatiques et les défis rencontrés pour assurer la prise en charge sanitaire des jeunes enfants et des nourrissons sont considérables.

La réalité est que, pour la plupart des Sénégalais, l'accès universel aux soins de santé de la reproduction n'est pas assuré. La plupart des femmes sénégalaises n'ont pas accès aux services de planification familiale. Des études montrent que si les services étaient financièrement et géographiquement accessibles, les femmes les auraient utilisés.

En d'autres termes, la planification intéresse les femmes, il faut juste leur permettre d'accéder à l'information et aux produits dont elles ont besoin. La planification familiale ne concerne pas seulement les femmes mais c'est l'affaire du couple.

Par conséquent, il est de la responsabilité du Gouvernement du Sénégal et de ses partenaires internationaux d'aider les familles dans ce sens. La planification familiale permet de réduire la mortalité maternelle et la pauvreté et d'améliorer la santé des mères et des enfants.

Chaque dollar investi dans la planification familiale permet aux gouvernements d'économiser jusqu'à quatre dollars en dépenses de santé, de logement, d'approvisionnement et autres services publics.

Nous saluons l'objectif fixé par le Gouvernement du Sénégal de plus que doubler le taux de prévalence contraceptive en 2015. Notre Gouvernement, à travers l'USAID, apporte une contribution de 400 millions de francs CFA à cet effort.

Madame le Ministre, je salue l'intérêt que vous attachez personnellement à cette question. Nous savons vous et moi que la réduction de la mortalité maternelle et infantile au Sénégal relève de la plus haute priorité.

Je tiens également à féliciter le ministère de la Santé et de l'Action sociale pour le rôle important qu'il a joué dans la mobilisation des partenaires techniques et financiers derrière cette campagne.

Le Ministère permet ainsi de réaliser des résultats importants pour la mise en œuvre du programme national de planification familiale du Sénégal. Je suis convaincue que la campagne de planification familiale permettra d'améliorer la santé des populations sénégalaises au cours des prochaines générations.

Je vous remercie de votre aimable attention.